
Transition Insertion 2020

Rapport annuel 2019

Brabant Wallon – Namur – Liège – Verviers – Huy/Waremme



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN, L'INITIATIVE POUR
L'EMPLOI DES JEUNES ET LA FÉDÉRATION WALLONIE-
BRUXELLES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



Table des matières

Brabant Wallon – Namur – Liège – Verviers – Huy/Waremme.....	1
Introduction.....	3
Historique et objectifs.....	4
ÉCOLES PARTICIPANT AU PROJET EN 2019	5
Bassins Liège – Huy-Waremme – Verviers	6
Bassins Namur – Brabant Wallon	7
ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT SELON LES FORMES	9
Enseignement de forme 2, en deux phases	9
Enseignement de forme 3, en trois phases.....	10
LEXIQUE.....	11
CHIFFRES DE L'ANNÉE 2019	12
Vue globale des jeunes suivis en 2019 dans les différents établissements scolaires :	12
Résultats détaillés selon les indicateurs du CCGPE.....	13
Répartition des élèves selon le genre	13
Répartition selon la forme d'enseignement suivi	13
Répartition des élèves selon le type d'enseignement suivi.....	14
RESULTATS DES SUIVIS ET ORIENTATION DES JEUNES, ANNEE 2019.....	15
Élèves qui suivent un enseignement de forme 2.....	15
Élèves qui suivent un enseignement de forme 3.....	16
ACTIONS REALISEES	17
Mis en avant.....	17
Des obstacles	18
Nouveautés	18
Le projet face au Covid-19.....	19
Suggestions d'améliorations.....	19
Une dernière année, trois réalisations.....	20
Relevé d'impact	20
Event de fin de programmation.....	20
Transition scolaire : 2 parcours et 35 outils pour la réussir.....	20
LES COMITES	21
Comité d'accompagnement.....	21

Comité de suivi local.....	22
Comité pédagogique.....	22
RECU L REFLEXIF.....	23

Introduction

2019-2020 année de clôture de la programmation 2014-2020 du projet Transition Insertion.

Bousculée à bien des égards, cette dernière année scolaire a été parsemée de rebondissements et d'imprévus tout autant surprenants que déstabilisants.

Nous avons quitté 2018 sur un climat serein et voilà qu'en 2019, ce sont les interrogations et les incertitudes qui reviennent sous fond d'une pandémie mondiale.

Pourtant, forts de leurs expériences et de leurs créativité, les référent-e-s-coordonateurs-trices du projet Transition Insertion 2020 ont travaillé avec acharnement pour mener au mieux la mission qui leur était confiée.

Adaptation des conditions de travail, maintien de l'espoir et plus tard du contact, organisation, perspectives d'avenir...ont finalement abouti sur la certitude de pouvoir continuer l'action une année de plus.

Une action comme une promesse d'avenir pour des jeunes parfois en grandes difficultés. Parions sur le fait que l'année supplémentaire sera le moment d'aller ensemble vers un nouveau projet.

En route vers une nouvelle programmation pour encore plus d'avenir pour les jeunes.

Hélène Adam – Philippe Manset
Coordinateurs pédagogiques

Historique et objectifs

Historiquement, le projet a pris naissance en 2006 au travers d'un questionnaire au sein de la FETAL :

« Que deviennent les jeunes qui quittent l'école et qui ne trouvent pas d'emploi en ETA ? »

Beaucoup de jeunes sortant de l'enseignement spécialisé semblaient rester inactifs durant de longues périodes, voire même plusieurs années, avant de trouver une possibilité d'insertion sociale ou professionnelle. Un groupe de travail se constitue afin de trouver des pistes pour réagir à ce constat. Le premier projet Transition/Insertion est écrit avec l'aide de l'EWETA, du CCGPE et de l'AVIQ.

Le projet est accepté en 2009. Différentes actions sont alors menées : recherche d'écoles et de partenaires, organisation du projet, création de la fonction de référent-e-coordonateur-trice, ... S'ensuit le démarrage de la première phase du projet « Transition-Insertion » dans le courant de l'année scolaire 2009-2010 et son extension progressive jusqu'en 2014 au cours de laquelle 10 écoles adhèrent alors au projet.

Un nouvel appel à projet FSE est alors proposé en 2013 pour la période 2014-2020.

L'année 2014 sera une année de transition acceptée comme telle et subsidiée par le FSE. Elle verra entre autres choses, la création de la fonction des coordinateurs pédagogiques qui veillent au bon déroulement du projet dans les bassins concernés.

En 2015, c'est le démarrage de la nouvelle phase du projet Transition Insertion 2020.

14 écoles sont impliquées pour les zones de Liège (10) et de Namur (4). C'est également la première phase d'un autre projet « Transition-Insertion » pour Bruxelles avec 5 écoles.

Durant l'année 2016, le projet a poursuivi son évolution ; 15 écoles y adhèrent. En effet, une école du Brabant Wallon a rejoint le projet, il s'agit de l'EPM de Nivelles et dans la zone de Liège, une école a quitté le projet, directement remplacée par l'EESCFV de Verviers.

En 2019, 16 écoles adhèrent au projet, 9 pour la zone de Liège, 6 pour la zone de Namur et deux pour le Brabant Wallon.

Chaque année, ce sont plus de 500 élèves de l'enseignement spécialisé forme 2 ou forme 3 qui participent au projet.

L'objectif étant de les faire bénéficier d'un accompagnement individualisé dans la conception, la mise en place et la concrétisation d'un projet de vie adulte pour leur vie après l'école.

ECOLES PARTICIPANT AU PROJET EN 2019

Bassins Liège – Huy-Waremme – Verviers

Ecole Professionnelle d'Ans (EPA)

118-120, rue du Zoning
4430 Ans
Tél : 04 246 44 21 - 04 246 29 05
castors.ans@sec.cfwb.be
www.epa-ans.weebly.com



EESCF « Le Chêneux »

Rue d'Ampsin, 9
4540 Amay
Tél : 085 31 41 39
eesscf.amay@sec.cfwb.be
www.lecheneux.be



Enseignement secondaire spécialisé libre Saint-Edouard

Route de l'Amblève, 88 Rue A. Bastin, 30
4987 Stoumont 4900 Spa
080 22 14 66 087 77 32 94
directionsted@gmail.com
<https://sites.google.com/site/ecolesaintedouardspa/>



Ecole L'Envol (Etablissement d'Enseignement Professionnel Spécialisé de la Communauté Française)

Rue du Herdier, 6
4400 Flémalle
04 275 58 88
<http://www.lenvol.be/htm/index.php>



Institut Royal pour Handicapés de l'Ouïe et de la Vue (I.R.H.O.V)

Rue Monulphe, 78
4000 Liège
04 221 14 84
efc.irhov@ecl.be



EESSCF

Rue des Wallons, 59
4800 Verviers
087 31 65 36
directeur.eesscfv@skynet.be
<http://education.skynet.be/eesscfv/index.htm>



Rue des Wallons, 59 – 4800 Verviers
087/35 53 26
www.secondaire-mosaïque.be

Ecole Centre Maghin-Marcel Louis Rue Maghin, 22

4000 Liège
04 227 30 31
ses.mom@ecl.be
www.ecoles.cfwbe/maghin



Henri Rikir (Etablissement d'Enseignement Spécialisé Primaire et Secondaire de la Communauté Française)

Rue de Fexhe 76
4041 Milmort
04 278 56 90
escf.milmort@sec.cfwb.be



Institut Provincial de Micheroux

Rue Paul d'Andrimont 24,
4630 Soumagne
04 355 97 95
chantal.annet@provincedeliege.be



Bassins Namur – Brabant Wallon

Institut Mariette Delahaut (IESPSCF)

Rue de Sédent, 28
5100 Jambes
081 33 16 31
directionsecondaire@skynet.be
www.iespscf-jambes.be



EPSIS Claire d'Assise

Rue des Anges, 2
5004 Bouge
081 20 77 00
www.ecoleclairedassise.be

**Ecole des Forges**

Quai de l'Industrie, 28c
5590 Ciney
083 21 82 28
<http://www.ecolelesforges.ciney.be>

**Ecole Reumonjoie (EPES)**

081 44 92 40
Chemin de Reumont, 143
5020 Malonne
EPES.reumonjoie@tvcablene.be
<http://www.reumonjoie.be>

**EPSIS Schaltin**

Rue Cardijn, 6
5364 Schaltin
083/61.19.12
dir.epsis.schaltin@sec.cfwb.be
www.institutdeschaltin.be

**Ecole Provinciale des Métiers (EPM)**

Chemin du Malgras, 4
1400 Nivelles
067 63 48 60
epm@brabantwallon.be

**Ecole La Cîme**

Rue Jean- Baptiste stouffs, 18
1332 Genval
02/633 49 76
Cwatterman.2094@ens.irisnet.be



ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT SELON LES FORMES

Le projet concerne les élèves suivant un enseignement de forme 2 ou de forme 3. Les jeunes sont suivis durant leur dernière année scolaire et un an après leur sortie de l'école.

[Enseignement de forme 2, en deux phases](#)

L'enseignement de forme 2 vise à rendre possible l'intégration du jeune dans un milieu de vie et de travail adapté.

La phase 1 donne la priorité aux objectifs de socialisation et de communication liés notamment à l'émergence d'aptitudes professionnelles et à l'expression du projet professionnel.

Cette première phase sert à construire et développer la socialisation, l'autonomie et la communication à travers différentes activités tant en cours généraux qu'en cours pratiques dans différents domaines. Elle permet de dégager des pistes quant à l'orientation de l'élève après l'école. Le passage de phase s'opère lorsque le conseil de classe en collaboration avec la famille a pressenti le ou les milieux de vie qui conviendraient à l'élève après l'école.

La phase 2 sert à poursuivre les apprentissages en socialisation, autonomie et communication avec l'objectif de construire les savoirs qui seront nécessaires à son insertion future dans le ou les milieux de vie futurs pressentis (ETA, centre de jour, centre d'hébergement...).

La seconde phase poursuit les objectifs de socialisation et de communication de la première phase en mettant l'accent sur les activités éducatives et d'apprentissage visant la préparation à la vie sociale et à la vie professionnelle.

Stages :

Pendant cette phase, des stages **peuvent** être organisés dans le ou les milieux de vie pressentis.

Enseignement de forme 3, en trois phases

L'enseignement de forme 3 est une formation générale, sociale et professionnelle visant à rendre possible l'intégration du jeune dans un milieu de vie et de travail ordinaire.

La phase 1 : constituée d'une année maximum d'observation et d'une seconde année où l'élève poursuit son travail de découverte dans une approche polyvalente d'un secteur professionnel.

La phase 2 : vise une formation polyvalente dans un groupe professionnel.

La phase 3 : débouche sur une qualification professionnelle dans un métier du groupe professionnel suivi par l'élève durant la deuxième phase.

La durée d'une phase est le temps nécessaire à l'élève pour acquérir les compétences exigées dans les différentes disciplines.

La décision du passage de phase est prise par le conseil de classe.

Stages :

Le stage est une activité éducative durant laquelle l'élève est immergé en entreprise. **Il fait partie de la formation.**

La durée en 2^{ème} phase : de 15 à 30 jours ouvrables

La durée en 3^{ème} phase : de 40 à 75 jours ouvrables

LEXIQUE

ACTIRIS	Office Régional bruxellois de l'Emploi
AGE	Administration Générale de l'Enseignement
AMO	Aide en Milieu Ouvert
AVUS	Activité de Valorisation et d'Utilité Sociale.
AViQ	Agence pour une Vie de Qualité
CAP AViQ	Contrat d'Adaptation Professionnelle AViQ
CCGPE	Centre de Coordination et de Gestion des Programmes Européens
CEFA	Centre d'Enseignement et de Formation en Alternance
CEFO	Carrefour Emploi Formation Orientation
CFISPA AViQ	Centre de Formation et d'Insertion Professionnelle AViQ
CISP	Convention d'Insertion Socio Professionnelle dans les CEFA
COF	Centre d'Orientation et de Formation
CPAS	Centre Public d'Action Sociale
CPMS(S)	Centre Psycho Médico-Social (Spécialisé)
EFT	Entreprise de Formation par le Travail
ETA	Entreprise de Travail Adapté

EWETA	Fédération Wallonne des Entreprises de Travail Adapté
FOREM	Formation Emploi
FETAL	Fédération des Entreprises de Travail Adapté de la Province de Liège
FSE	Fonds Social Européen
IBEFE	Instance Bassin Enseignement qualifiant Formation Emploi
MIRE	Mission Régionale pour l'Emploi.
OIIP	Outil d'identification des intérêts personnels
OISP	Organisme d'Insertion Socio-Professionnelle
ONEM	Office National de l'Emploi
PFI	Plan Formation Insertion
PIA	Plan Individuel d'Apprentissage
PIT	Plan Individuel de Transition
SAJA	Service d'Accueil de Jour pour Adulte
SPF	Service Public Fédéral
SRJ	Service Résidentiel pour Jeune
UNIPSO	Union des entreprises à profit social

CHIFFRES DE L'ANNÉE 2019

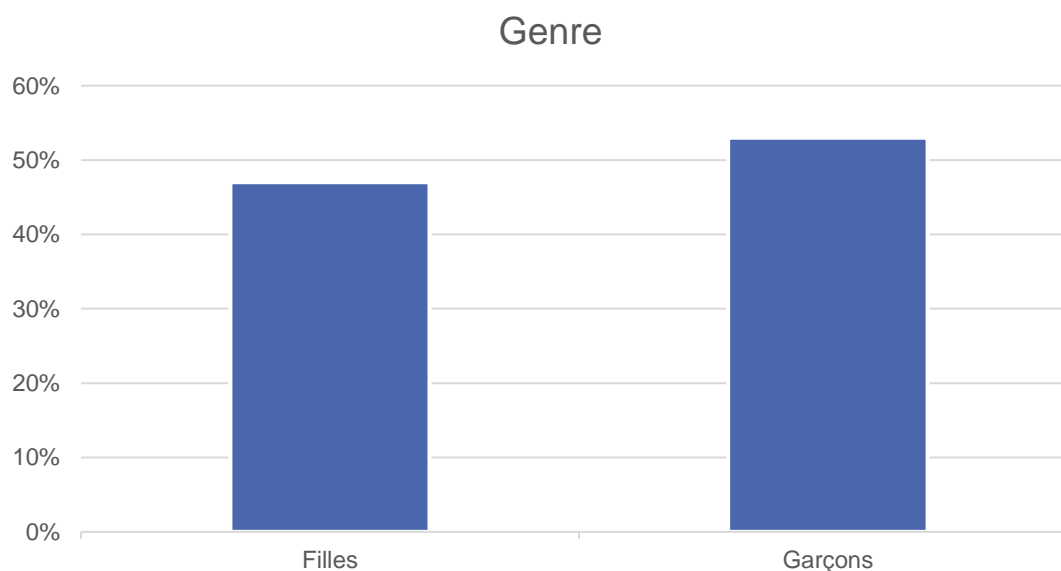
Vue globale des jeunes suivis en 2019 dans les différents établissements scolaires :

Ecoles	Elèves	Filles	Garçons	Forme 2	Forme 3	Type 1	Type 2	Type 3	Type 4	Type 6	Type 7
Claire d'Assise	34	16	18	34			34				
Mariette Delahaut	34	11	23	1	33	31			3		
Ecoles des Forges	35	22	13		35	31		4			
Reumonjoie	28	4	24	28			28				
Schaltin	18	2	16		18	6		12			
Nivelles	21	7	14	15	6	5	12	4			
Henri Rikir	34	12	22	17	17	14	17	3			
L'envol	49	24	25	3	46	46	3				
Saint-Edouard	37	19	18	7	30	24	7	6			
Le Cheneux	40	17	23	10	30	23	10	7			
EPA	63	52	11	25	38	35	25	3			
IRHOV	29	10	19	10	19					7	22
Maghin	45	21	24	17	28	28	17				
IPESS	21	13	8	14	7				21		
Mosaïque	39	19	20	16	23	23	16				
Total	527	249	278	197	330	266	169	39	24	7	22
Pourcentage	100,00%	47,25%	52,75%	37,38%	62,62%	50,47%	32,07%	7,40%	4,55%	1,33%	4,17%

Résultats détaillés selon les indicateurs du CCGPE

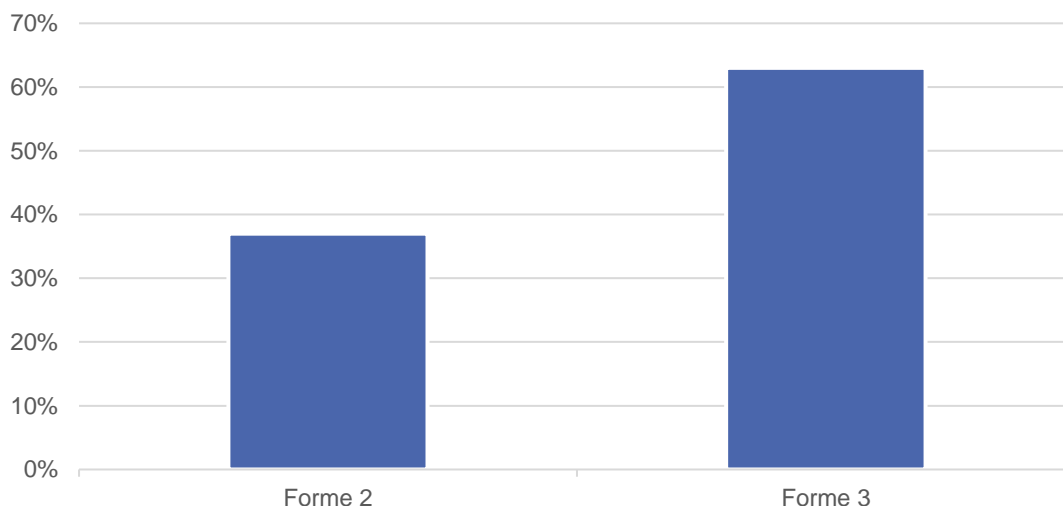
Critères		INDICATEURS	F2		F3	
Insertion socioprofessionnelle	Travail et formation en milieu ordinaire	Contrat de travail à durée indéterminée	2	1,0%	5	1,5%
		Contrat de travail à durée déterminée	1	0,5%	23	7,0%
		Contrat de travail en INTERIM	3	1,5%	13	3,9%
		CAP AViQ en milieu ordinaire			13	3,9%
		Contrat de travail en E.I – SFS				
		Formation + PFI FOREM			1	0,3%
		Formations professionnelles : IFAPME, CISP, CFISPA, Régies de quartier	3	1,5%	22	6,7%
	Travail et formation en milieu adapté	Stage découverte après école				
		Contrat de travail en ETA	2	1,0%	1	0,3%
		Convention CAP en ETA	8	4,1%		
	Recherche active d'emploi	Convention d'Activités Citoyennes (en milieu ordinaire avec encadrement) / Convention de volontariat	15	7,6%	2	0,6%
		avec accompagnement			6	1,8%
	Poursuite formation au niveau supérieur	Formation hors spécialisé	Qualification et ensuite orientation dans l'ordinaire ou en Promotion Sociale			11
Poursuite d'une formation en alternance (CEFA, CFISPA, IFAPME ou EFT)					13	3,9%
Poursuite formation au même niveau	Formation dans le spécialisé	Qualification et poursuite d'une autre formation dans la même école			14	4,2%
		Poursuite d'une formation autre que scolaire			11	3,3%
		Réorientation au sein d'une autre école d'enseignement spécialisé	1	0,5%	7	2,1%
		Réorientation au sein de la même école, mais dans une autre Formation			6	1,8%
		Poursuite de la précédente formation	107	54,3%	129	39,1%
		Poursuite d'une formation en alternance			3	0,9%
Insertion sociale (avec accompagnement)	Socialisation institutionnelle	Capacité à se rendre au FOREM, aux agences locales emploi, à la mutuelle...	1	0,5%	21	6,4%
	Socialisation relationnelle	Capacité de s'intégrer dans une équipe et de communiquer efficacement	5	2,5%		
	Développement personnel	Respect de l'hygiène personnelle, contrôle de soi... Capacité à vivre seul et à occuper son temps constructivement				
		Prise en charge en structure d'accueil	Suivi par un service d'accompagnement, projets Transition-Utilis, projets 16-25, ou autre	12	6,1%	4
	Sortie médicale		Intégration en SAJA, SRA, SLS... pour les formes 3, uniquement les types 4, 6 et 7	18	9,1%	1
Sortie neutre		Prise en charge médicale de longue durée (y compris services santé mentale)	1	0,5%	2	0,6%
		Inscription au FOREM	3	1,5%	6	1,8%
Sortie négative		Ouverture de droits au SPF	10	5,1%	1	0,3%
		Abandon ou sortie inconnue	5	2,5%	15	4,5%
Nombre de jeunes			197	100,0%	330	100,0%

Répartition des élèves selon le genre



Répartition selon la forme d'enseignement suivi

Forme d'enseignement



Répartition des élèves selon le type d'enseignement suivi

L'enseignement secondaire spécialisé est scindé en 7 types qui sont chacun, comme le précise le décret du 03 mars 2004, "adaptés aux besoins éducatifs généraux et particuliers des élèves relevant de l'enseignement spécialisé appartenant à un même groupe, besoins qui sont déterminés en fonction du handicap principal commun à ce groupe".

Toutes les écoles n'organisent pas tous les types d'enseignement.

TYPE 1 : s'adresse aux élèves présentant un retard mental léger.

TYPE 2 : s'adresse aux élèves présentant un retard mental modéré ou sévère

TYPE 3 : s'adresse aux élèves présentant des troubles du comportement et/ou de la personnalité

TYPE 4 : s'adresse aux élèves présentant une déficience physique

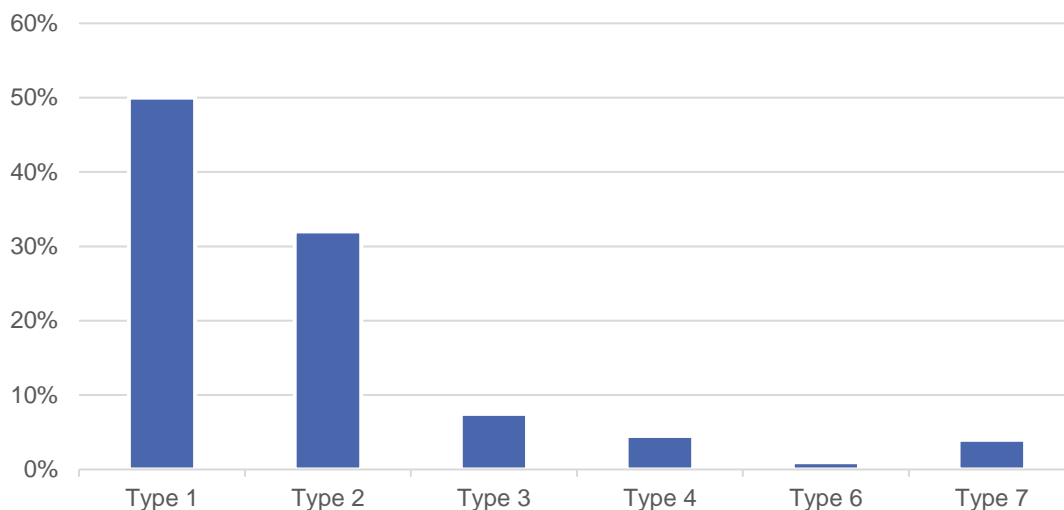
TYPE 5 : s'adresse aux élèves présentant une maladie ou étant en convalescence

TYPE 6 : s'adresse aux élèves présentant une déficience visuelle

TYPE 7 : s'adresse aux élèves présentant une déficience auditive

TYPE 8 : s'adresse aux élèves présentant des troubles des apprentissages

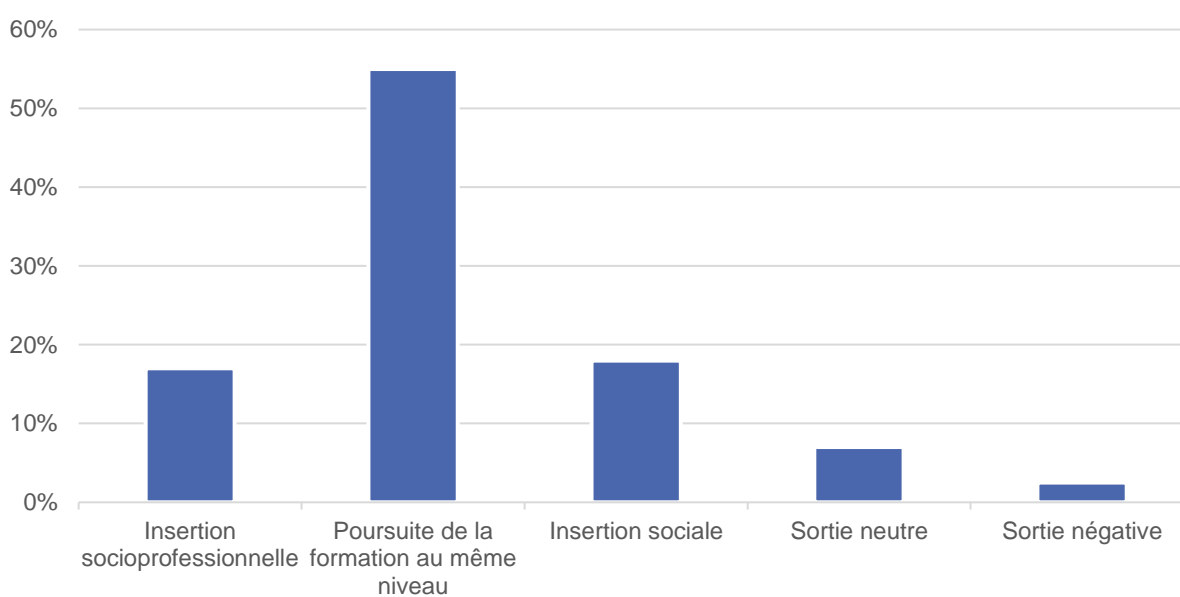
Type d'enseignement



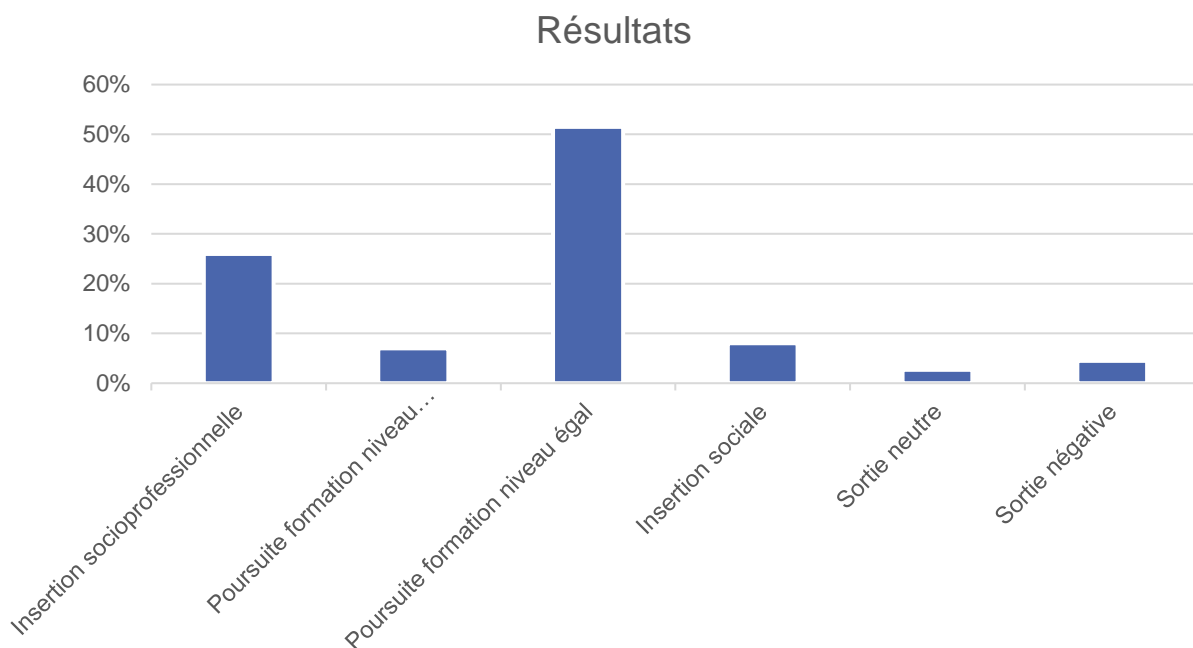
RESULTATS DES SUIVIS ET ORIENTATION DES JEUNES, ANNEE 2019

Élèves qui suivent un enseignement de forme 2

Résultats



Élèves qui suivent un enseignement de forme 3



Les chiffres et indicateurs concernent toute l'année civile 2019, c'est pour cette raison que ce rapport ne tient pas compte des chiffres d'une école du Brabant Wallon qui a rejoint le projet en septembre 2019.

- En 2019, 16 écoles adhéraient au projet : 5 pour la zone de Namur, 2 pour le Brabant Wallon et 9 pour la zone de Liège.
- Les jeunes ont été accompagnés par une trentaine de référents(es).
- En analysant **les chiffres**, nous pouvons constater que le pourcentage de filles et de garçons suivis par le projet reste le même qu'en 2018.
- Le pourcentage des jeunes suivant un enseignement de F2 est quasiment stable par rapport à l'année dernière soit 37%.
- Le pourcentage de jeunes présentant des handicaps physiques et sensoriels (entrés dans le projet en 2015) est stable soit 10%.

- En analysant **les indicateurs**, nous remarquons avec plaisir que le pourcentage des jeunes ayant abandonné le projet a encore diminué soit 3.8%, ce qui concrétise la motivation des jeunes grâce au travail important d'accompagnement par les référents(es).
- Le nombre d'emplois à durée déterminée a légèrement augmenté (24 emplois).
- Le nombre de jeunes suivant une formation professionnelle a également progressé.

-
- Nous déplorons le nombre d'engagements très peu élevé dans les ETA alors que des jeunes y effectuent des stages qui s'avèrent souvent positifs (3 emplois et 8 CAP pour 527 jeunes...).
 - Le pourcentage de jeunes suivant la formation en cours n'a pas changé.

ACTIONS REALISEES

Mis en avant

Outre les actions décrites dans les rapports précédents en termes de construction du projet du jeune, de manière d'informer, de partenariats mis en place, de préparation des jeunes à la transition, d'actions de concertation ou encore de la collaboration entre référents-coordonateurs, certains points ont été particulièrement mis en avant.

Globalement, les référents-coordonateurs constatent une mobilisation des parents de plus en plus importante. C'est le cas également pour les pratiques de partenariats accentuées avec acteurs de l'après-école, mais aussi des partenariats avec le monde de l'entreprise.

On observe que de nombreux établissements scolaires contournent les problèmes de mobilité en offrant à leurs élèves des ateliers « permis de conduire ».

Enfin, il faut pointer le fait que l'utilité des réunions de comité pédagogique est citée par la quasi-totalité des référents-coordonateurs comme moyen de rendre l'action d'accompagnement des jeunes dans la transition scolaire plus efficiente.

Des obstacles

D'une manière générale, si les facteurs facilitateurs et bloquants restent sensiblement les mêmes que les années précédentes, il faut noter que l'incertitude quant à l'avenir du projet représente pour les référents-coordonateurs un obstacle majeur dans le bon déroulement de leurs actions.

La lourdeur administrative a également été citée et la raison de sortie d'une école du projet.

Enfin, la crise sanitaire du Covid-19 survenue en mars 2020 a représenté un véritable défi pour les référents-coordonateurs.

Nouveautés

Un des grands intérêts du projet Transition-Insertion est que sa forme permet de voir naître de nombreuses actions créatives et inédites, mais également des nouveautés notamment en termes de fonctionnement interne.

Ce fut le cas cette année encore dans les établissements scolaires .

Nous pouvons noter sans que cela soit exhaustif :

- Plus de collaboration avec l'ensemble des professeurs
- Association d'un projet théâtre FSE avec un autre projet visant le harcèlement à l'école (Flémalle)
- Parrainage entre les élèves du projet et les jeunes entrant à l'école
- Mise en place d'un carnet de bord qui accompagne les élèves
- Invitation faite à des collaborateurs externes de venir passer une journée complète dans l'école pour mieux comprendre les réalités de terrain
- Création d'un carnet d'adresses personnalisé pour chaque jeune
- Induction par le projet d'une nouvelle dynamique de l'emploi
- Utilisation accrue de pratiques d'accompagnement directement inspirées des méthodes d'autodétermination
- Activation des réseaux des professeurs dans la recherche de stages
- Mise en place de nouveaux projets (formation aux premiers secours...)
- Nouvelle personne-ressource (le référent) dans une nouvelle école

Le projet face au Covid-19

La crise sanitaire historique et inédite du Covid-19 a empêché le bon déroulement de l'action du projet lors de la dernière année de la programmation 2014-2020.

Cependant, loin de se laisser abattre, les référents-coordonateurs ont préféré mettre en place de nouveaux modes de fonctionnement afin de continuer à offrir aux jeunes un accompagnement certes réduit mais loin d'être inexistant.

Principales actions réalisées :

- Contact avec les jeunes (mail, téléphone, messenger, groupe sur réseaux sociaux...)
- Contact avec les familles / accompagnement à distance dans les démarches administratives
- Contacts avec les partenaires
- Création d'un dossier type d'admission en structures adaptées
- Finalisation de dossier d'admission
- Préparation de nouveau projet pour le futur

Bien entendu, le Covid-19 a engendré des inconvénients parfois réellement dommageables :

- Ralentissement dans les démarches
- Pas d'évaluation, stages interrompus...
- Reports de signatures de contrats.
- Annulation de certaines animations de groupes ou autres

Suggestions d'améliorations

Chaque année, les référents-coordonateurs sont sollicités pour émettre des suggestions d'amélioration de l'action. Bien entendu, en cette fin de programmation et dans l'optique d'aller vers l'écriture d'un nouveau projet, ces propositions d'amélioration sont d'autant plus importantes à entendre.

Deux grands points se dégagent : mettre l'accent sur la mobilisation des parents et utiliser de manière efficace les nouvelles technologies et l'outil informatique.

Les autres points d'amélioration suggérés sont :

- Plus de budget de fonctionnement
- Donner une meilleure information sur le handicap aux entreprises
- Mettre l'accent sur les activités qui favorisent la confiance en soi

-
- Proposer des formations aux référents
 - Élargir la liste des partenaires susceptibles de prendre le relais pour l'après-école.
 - Prendre plus en compte les soft skills
 - Élargissement du suivi à tous les jeunes de l'enseignement spécialisé
 - Distribution d'une feuille de route pour les référents avec un échéancier

Enfin, les référents-coordonateurs souhaitent accentuer les réunions de comité pédagogique

Une dernière année, trois réalisations

Cette dernière année du projet Transition Insertion 2020 a été marquée par trois réalisations majeures

Relevé d'impact

Réalisé au départ du CCGPE-DGEO, le relevé d'impact a permis de mieux cibler les effets du projet auprès des élèves, au sein des établissements scolaires et dans les collaborations avec les partenaires.

Vous le trouverez en annexe de ce rapport annuel.

Event de fin de programmation

L'évènement de clôture prévu le 26 mai 2020 ne pouvait avoir lieu en raison de la crise sanitaire. Pourtant, les coordinateurs du projet soutenus par leurs organismes ont redoublé d'ingéniosité pour maintenir l'évènement et le réalisé au travers d'une réunion en ligne.

Outre la présentation des chiffres globaux du projet et des perspectives, ce fut aussi le moment de rêver ensemble autour d'un nouveau projet et de présenter le guide de la transition réussie.

Transition scolaire : 2 parcours et 35 outils pour la réussir

Fruit de la collaboration entre les coordinateurs de l'EWETA et la coordinatrice de la FEBRAP, ce guide se veut être un outil pratique compilant les savoir-faire acquis tout au long de cette programmation.

Déterminer deux parcours types pour les élèves selon qu'ils fréquentent l'enseignement de forme 2 ou 3 se veut être une aide pour toute personne entamant une démarche d'accompagnement des jeunes dans la transition entre le monde scolaire et le monde adulte.

Afin de rendre la tâche moins complexe et plus ludique, 35 outils ont été compilés et partagés.

À destination de toutes les écoles et des partenaires de l'insertion socioprofessionnelle, il est disponible gratuitement sur le site de l'EWETA

LES COMITES

Comité d'accompagnement

La mission du comité d'accompagnement est d'assurer la bonne mise en œuvre du suivi opérationnel des projets « Transition/Insertion 2020 » sur l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Il est composé :

- D'un représentant du Ministre de l'Enseignement obligatoire
- Du coordonateur et des membres du bureau exécutif du CCGPE DGEO
- Des représentants des réseaux d'enseignement impliqués dans le projet
- D'un représentant de l'administration fonctionnelle concernée (Direction des Affaires générales et de l'Enseignement Spécialisé)
- D'un représentant de l'AViQ
- D'un représentant de PHARE
- D'un représentant de l'EWETA
- D'un représentant de la FEBRAP
- D'un représentant du FOREM
- D'un représentant d'ACTIRIS
- D'un représentant de l'Agence FSE

Le comité d'accompagnement se réunit au minimum deux fois par an pour évaluer les progrès réalisés pour atteindre les objectifs, analyser les rapports annuels d'activités, identifier et solutionner les éventuels problèmes et pour soumettre au Gouvernement de la Communauté française les éventuelles modifications de fonds jugées nécessaires pour atteindre les objectifs.

Comité de suivi local

Le comité de suivi local est le lieu privilégié de réflexion et de rencontre des directions des établissements scolaires impliqués dans le projet et des différents partenaires dont l'action se situe dans le champ de l'insertion socio-professionnelle.

Ce comité, distinct sur les bassins de Liège, Namur et Brabant Wallon, se réunit au minimum trois fois par an.

Outre le fait de pointer les difficultés et les facilités de la mise en place du projet au sein des établissements scolaires, les réunions de comité de suivi local permettent de diffuser l'information et les résultats auprès des directions des écoles et des partenaires directement impliqués dans l'insertion socio-professionnelle des jeunes.

Lors de ces réunions, il se dégage régulièrement des pistes d'actions pour faciliter le travail des référents-coordonateurs. De même, de nombreux partenaires suivant le projet se proposent pour venir expliquer leur action aux référents-coordonateurs en vue d'une meilleure coordination et dans un objectif d'efficacité optimal.

Comité pédagogique

Le comité d'accompagnement pédagogique assure le suivi et le bon déroulement du projet au travers de réunions mensuelles (de 6 à 8 fois par an) réunissant les référents-coordonateurs et les coordinateurs pédagogiques. Les comités d'accompagnement pédagogique sont mis en place distinctement sur les trois zones (bassin de Namur, bassin du Brabant Wallon et bassins de Liège, Huy-Waremme et Verviers). Une ou deux fois par an, une réunion commune aux deux zones est organisée afin de donner au projet une plus grande cohérence et un meilleur partage d'expériences.

Lors de ces réunions, les objectifs des coordinateurs pédagogiques sont principalement de :

- Proposer aux référents-coordonateurs des informations régulières concernant l'évolution du projet « Transition/Insertion »
- Donner des informations utiles concernant les aspects plus administratifs du projet aux référents-coordonateurs (principalement pour les écoles entrantes)
- Suivre des cas particuliers exposés et rechercher des solutions
- Apporter des d'outils méthodologiques
- Inviter des partenaires de l'insertion socioprofessionnelle en vue de donner une information précise sur des sujets variés.
- Favoriser les échanges des « bonnes pratiques » et la mixité des réseaux

Les coordinateurs-pédagogiques sont aussi le relais avec le CCGPE, l'EWETA et les directions d'écoles ainsi qu'avec les différents partenaires.

Ils sont chargés de la rédaction du rapport annuel et mettent tout en œuvre pour assurer la publicité du projet.

Ils participent à différents groupes de travail, colloques, ...

RECU L REFLEXIF

Le rapport annuel 2019 est teinté de rebondissements dus d'une part à l'incertitude liée à la poursuite du projet et d'autre part à la crise sanitaire du Covid-19.

Néanmoins, s'il continue à se faire le témoin de l'existence du développement d'une pratique professionnelle de plus en plus efficiente et innovante il se veut aussi être une source d'inspiration pour un futur projet.

En effet, l'action d'accompagnement des jeunes au sein des établissements scolaires de l'enseignement spécialisé est loin d'être terminée.

Nous observons qu'il nous faudra unir nos forces et les compétences acquises tout au long de ces années pour se projeter vers l'avenir de manière sereine.

De nombreux défis doivent encore être relevés : la problématique des doubles diagnostics, la mobilisation plus accrue des parents dans les projets des jeunes ou encore l'intégration des nouvelles technologies dans les actions d'accompagnement.

Depuis 2014, le projet Transition Insertion n'a eu de cesse de démontrer la valeur d'un travail de terrain au départ des établissements scolaires. Aujourd'hui, plus que jamais, il nous revient la responsabilité de faire perdurer l'action entamée et développée durant toutes ces années.

Les référents-coordonateurs ont su ouvrir le chemin, montrer une voie d'excellence, créer avec force et détermination une fonction essentielle dans la mission de transition scolaire.

N'est-ce pas à nous maintenant de nous occuper de la pérenniser ?

